

Compte-rendu du CM du 07.10.22

1- Sobriété énergétique

Consommation d'eau et fleurissement : dans le contexte actuel de sécheresse, Nathalie RODRIGUEZ propose de limiter la consommation d'eau notamment dans les massifs de fleurs annuelles. Dans ce cadre, il est proposé de supprimer les annuelles à l'entrée de Ville aux Prés, devant le gîte de France, sur le massif Ecusson (devant chez M et Mme DELMAS) et au monument aux morts, et de les remplacer par des vivaces et persistantes qui consomment moins d'eau. Un complément avec des fleurs annuelles pourra être effectué. Les paillages chanvre seront maintenus.
Suppression des annuelles à la chapelle et sur la planteuse à pommes de terre.

Jackie CESARONI ajoute en outre qu'un gain de temps considérable va être épargné, puisque ces endroits ne bénéficiaient pas tous d'un arrosage automatique. Il était nécessaire d'arroser au moyen de la cuve à eau.

Eclairage public : extinction actuelle 22h45 – 6h00
Il est proposé d'éteindre à 22h30 et de supprimer l'éclairage sous le pont. La commune bénéficie actuellement d'un tarif (bleu) réglementé, qui permettra de ne pas subir d'augmentations trop importantes.

Les dates pour 2023 de maintien toute la nuit (Noël, Nouvel An, Caméra des Champs...) de l'éclairage public seront transmises à l'entreprise BUCCI chargée du suivi.

A noter : la pose de nouveaux éclairages dans le Bachot sera étudiée.

Electricité et chauffage des bâtiments communaux : étant donné la vétusté des huisseries et des convecteurs de la mairie (secrétariat, bureau du maire et des adjoints, garage et local technique), des dépenses élevées en matière de chauffage, Mme la Maire propose d'établir un diagnostic énergétique. Alain POIROT propose de faire appel à un conseiller énergie dédié aux collectivités.

Une réflexion est menée également quant :

- à la rénovation de la toiture du bâtiment et la pose éventuelle de panneaux photovoltaïques pour une consommation directe
- l'isolation de la mairie (sous la toiture).

2- Projets de priorités à droite

Une réunion s'est tenue avec les services du Département et la gendarmerie quant à la sécurisation du village et à la limitation de la vitesse.

Jacques SCHWARTZ expose les résultats de cette réunion :

- Possibilité de mettre en place un système de priorités à droite dans l'ensemble du village. La Gendarmerie recommande de mettre en place un système de comptage et de relevé de vitesses (devis MMD54) avant de mettre en œuvre de façon concrète de projet (marquage au sol et signalétique). Le Département indique que la commune reste compétente en la matière.
- Proposition de sécuriser la rue St Gorgon et la rue de l'Yron (passage en sens unique en montée ou rétrécissement de la voie ou encore mise en place de deux voies sans issue).

Des financements sont éventuellement envisageables via le Département au travers des amendes de police. Des réunions publiques seront proposées avant la fin d'année, afin d'en débattre avec les habitants. Des schémas (Alain POIROT) pourront être présentés aux habitants.

3- Assainissement

- convention MMD : le conseil municipal valide la signature de la convention MMD 54 pour la prestation d'autosurveillance de 24 heures de la STEP.

- demande de remise gracieuse : suite à une fuite d'eau chez un particulier, les services du Soiron nous informent qu'une remise gracieuse sera effectuée à hauteur de 297 m3. Il est proposé d'appliquer une remise équivalente pour l'assainissement. Le conseil valide la proposition.

NB : Jackie CESARONI rappelle les éléments suivants :

- Nettoyage et faucardage des roseaux à prévoir en début d'année 2023
- Noyage des mauvaises herbes possible (accord agence de l'eau)
- Réflexion quant à l'évacuation des boues, demande réitérée suite au dernier contrôle. M. EISENBERG et J. SCHWARTZ ne pensent pas que l'évacuation des boues soit si urgente, dans la mesure où la qualité et le rendement sont corrects.

4- Classe de neige – Ecole Pablo Picasso

Mme la Maire présente le projet de classe de neige de l'école Pablo Picasso. Le Conseil vote une subvention de 200€ versée en 2023 pour sa classe de neige proposée en janvier 2023, à laquelle 4 enfants de Ville sur Yron (Cm1-Cm2) participeront.

5- Présentation du rapport eau potable du Soiron

M. EISENBERG présente le rapport d'eau potable du Soiron aux membres du Conseil.

Il rappelle les éléments suivants.

- Le service public d'eau potable dessert 17 752 habitants au 31/12/2021 (17 958 au 31/12/2020), 8 913 abonnés au 31/12/2021 (8 877 au 31/12/2020).
- Il prélève 2 559 780 m3 pour l'exercice 2021 (2 830 954 pour l'exercice 2020).
- Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 378 kilomètres au 31/12/2021.
- Les tarifs du service d'eau potable sont restés stable depuis le 01/01/2015 - Prix au m3 : 3.47 € m3
- Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2021 : 2 969 514 € (3 193 427 € au 31/12/2020). On constate une baisse par rapport à 2020.

H. MANGIN complète : une augmentation du tarif est à prévoir.

Point d'informations

- café associatif : le dépôt du permis de construire est prévu courant du mois d'octobre, l'appel d'offres suivra ensuite.
- affaire BAUS/Commune de Ville sur Yron : un expert a été désigné par le tribunal. Il a été rencontré par la commune (M. LORENZI/J.CESARONI) et M. BAUS, en présence des avocats et assurances respectifs. L'expert a demandé un historique du dossier et des pièces complémentaires.
- concours « Mon beau Village » / Lauriers des collectivités 54 : la commune n'a pas obtenu de prix cette année. Elle était nommée dans les 2 catégories suivantes :
 - o mon beau village de Meurthe et Moselle
 - o environnement et développement durable.
- soirée chantier jeunes : la soirée karting (Augny) est prévue le vendredi 20.10.22 avec les jeunes participants, un repas est également prévu.
- résidence D. Guilhen : travaux, commande de pellets, charges locatives

Les salles de bain des appartements 2, 3 et 4 ont été dotées de parois de douche fixe. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise GROCHE.

Les pellets sont actuellement en rupture de stock chez la plupart des fournisseurs. Les prix à la tonne ont triplé. La prochaine commande est prévue pour la fin d'année (la commune est déjà sur liste d'attente). Les locataires ont été informés par courrier.

Les charges locatives des appartements 1 et 4 ont été calculées et facturées en raison des départs des locataires. Les cautions ont été restituées.

De nouveaux locataires occupent les appartements depuis août.

J. CESARONI informe que la consommation énergétique du studio est toujours supérieure à la normale. Les compteurs énergétiques ont tous été remplacés.

- divers points :

- Proposition de sortie au musée de Gravelotte : prévue le 6/11 avec conseillers municipaux, agents, conjoints et enfants. Participation de 5€/personne pour le billet d'entrée.
- Chauffage : une cérémonie religieuse est prévue le 05/11 à l'église, il faudra mettre le chauffage et vérifier s'il fonctionne.
- Opération de dératisation : les blocs de dératisation doivent être fixés sous chaque plaque de bouche d'égout. Estelle BOULAY indiquera la procédure à mener.
- Opération archives municipales : prévue le 15/10, descente des boîtes d'archive du grenier de la mairie, tri des documents, mise dans de nouvelles boîtes. Corine BOUR établira une liste des éléments à conserver.
- Chemin d'Hannonville : il n'est plus possible de déposer des branches, bois et autres déchets végétaux sur le chemin
- SCOT – participation à 2 ateliers de travail
 - Mobilité : limiter et faciliter les déplacements (transports en commun)
 - Risques : pollution (lumineuse), nuisances (sonores), qualité de l'eau et de l'air, inondation, ruissellement (GEMAPI), traitement des déchets.
- SIRTOM
 - Intégration des 16 communes : 1 délégué /commune + 1 délégué supplémentaire par tranche de 2 000 habitants. Il faudra nommer le délégué qui représentera Ville sur Yron.
 - Extension du tri à compter du 1//01/23, concerne tous types d'emballage.
- Interventions à prévoir :
 - Coupe de branches des marronniers à la sortie de Ville aux Prés
 - Entretien des haies + peupliers verger (voir avec PNRL)
- Voirie communale
 - Affaissement / trous sur la route de Grizières,
 - Fissure sur le chemin de Lagrange (sécheresse)
- Prochaines dates de Conseil Municipal : jeudi 10 novembre (20h), vendredi 2 décembre (18h)